


| | |
|---|---|
|  | Centre d'insertion socioprofessionnelle - CISP Demande de renouvellement d'agrément 2023 |
|---|---|

Formulaire B

Renouvellement – modification de l'arrêté d'agrément

Ce formulaire complété doit être renvoyé au format Word.

Selon la nature de votre demande, votre envoi comprendra la section 3 ou la section 4.

La section 6 « déclaration sur l'honneur et signature » figurera dans votre version Word, mais sera en outre scannée avec la signature et renvoyée parallèlement au format PDF.

Enregistrez vos fichiers sous la dénomination suivante :

nom du centre – Formulaire B - Renouvellement – modification de l'arrêté d'agrément

nom du centre – Formulaire B - Renouvellement – modification de l'arrêté d'agrément – signature

Section 1 : Identification du demandeur

Dénomination officielle :

Numéro d'agrément :

Rue :

Numéro :

Boîte :

Code postal :

Localité :

Coordonnées de la personne de contact pour le suivi du dossier

Madame Monsieur

Nom :

Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Courriel :

Section 2 : Modifications demandées

Votre demande concerne :

| | |
|-------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> | uniquement une modification de l'arrêté d'agrément ; <i>(complétez la section 3)</i> |
| <input checked="" type="checkbox"/> | une demande d'agrément d'une ou de plusieurs nouvelles filières (et éventuellement une autre modification de l'arrêté d'agrément) ; <i>(complétez la section 4)</i> |

Cochez la case qui vous concerne.

Complétez ensuite ci-dessous la section du formulaire qui vous concerne.

Section 3 : Modification de l'arrêté d'agrément

Votre demande concerne :

| | |
|--------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | une modification du volume horaire des filières agréées à volume horaire total agréé inchangé ou réduit |
| <input type="checkbox"/> | une modification du volume horaire des filières agréées avec augmentation du volume horaire total agréé |
| <input type="checkbox"/> | une modification de cadre méthodologique, de catégorie, de code cedefop ou d'intitulé de filière agréée |
| <input type="checkbox"/> | une suppression de filière agréée |

Cochez la ou les cases qui vous concernent.

Agrément actuel :

Complétez le tableau ci-dessous conformément à votre actuel arrêté d'agrément en cours de validité, en y ajoutant le ou les Bassins EFE dont relève actuellement chaque filière.

Si nécessaire, insérez de nouvelles lignes pour encoder toutes vos filières actuellement agréées.

| Bassin(s) EFE | Cadre méthodologique | Catégorie(s) | Code(s) Cedefop | Intitulé filière | Nombre d'heures agréées |
|-----------------------------------|-------------------------|--------------|--------------------|------------------|-------------------------------|
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| Total des heures agréées : | | | | | |

Modifications demandées :

Complétez le tableau ci-dessous en indiquant les modifications demandées et en les surlignant en jaune par rapport au tableau précédent.

Si nécessaire, insérez de nouvelles lignes pour encoder toutes vos filières.

| Bassin(s) EFE | Cadre méthodologique | Catégorie(s) | Code(s) Cedefop | Intitulé filière | Nombre d'heures agréées |
|-----------------------------------|-------------------------|--------------|--------------------|------------------|-------------------------------|
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| Total des heures agréées : | | | | | |

Décrivez ci-dessous les modifications demandées et leurs motivations.

(40 lignes maximum) :

Passez directement à la section 6 : déclaration sur l'honneur et signature.

Ne joignez pas d'annexe.

L'Administration vous recontactera si elle souhaite des informations complémentaires.

Si vous avez complété cette section 3, vous ne devez ni compléter, ni renvoyer la section 4.

Section 4 : Nouvelle filière

Votre demande concerne :

- | | |
|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | une demande d'agrément d'une ou de plusieurs nouvelles filières sans augmentation du volume horaire total agréé |
| <input checked="" type="checkbox"/> | une demande d'agrément d'une ou de plusieurs nouvelles filières avec augmentation du volume horaire total agréé |

Cochez la case qui vous concerne.

Le cas échéant, votre demande concerne de plus :

- | | |
|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | une modification du volume horaire des filières agréées à volume horaire total agréé inchangé ou réduit |
| <input checked="" type="checkbox"/> | une modification du volume horaire des filières agréées avec augmentation du volume horaire total agréé |
| <input type="checkbox"/> | une modification de cadre méthodologique, de catégorie, de code cedefop ou d'intitulé de filière agréée |
| <input type="checkbox"/> | une suppression de filière agréée |

Cochez la ou les cases qui vous concernent éventuellement.

Agrément actuel :

Complétez le tableau ci-dessous conformément à votre actuel arrêté d'agrément en cours de validité, en y ajoutant le ou les Bassins EFE dont relève actuellement chaque filière.

Si nécessaire, insérez de nouvelles lignes pour encoder toutes vos filières actuellement agréées.

| Bassin(s) EFE | Cadre méthodologique | Catégorie(s) | Code(s) Cedefop | Intitulé filière | Nombre d'heures agréées |
|-----------------------|-------------------------|---|--------------------|---|-------------------------------|
| Brabant wallon | DEFI | Formation de base | 010 | Formation de base – Prison d'Ittre | 4456 |
| Huy-Waremme | DEFI | Formation de base | 010 | Formation de base – Prison de Huy | 3231 |
| <i>Brabant wallon</i> | DEFI | Formation de base | 010 | Formation de base – Prison de Nivelles | 5682 |
| Wallonie picarde | DEFI | Formation de base | 010 | Formation de base – Prison de Tournai | 6573 |
| Hainaut | DEFI | Formation de base | 010 | Formation de base – Prison de Leuze en Hainaut | 4456 |
| Namur | DEFI | Formation de base | 010 | Formation de base – Prison d'Andenne | 4724 |
| Namur | DEFI | Formation de base | 010 | Initiation informatique – Prison d'Andenne | 1560 |
| Namur | DEFI | Formation de base | 010 | Formation de base – Prison de Namur | 4456 |
| Huy - Waremme | DEFI | Formation de base | 010 | Formation de base – Prison de Marneffe | 4122 |
| Huy - Waremme | DEFI | Orientation professionnelle | 090 | <i>Aide à la réinsertion -Prison de Marneffe</i> | 2006 |
| Hainaut centre | DEFI | Formation de base | 010 | Initiation informatique – Prison des femmes de Mons | 1226 |
| Hainaut centre | DEFI | Formation de base | 010 | Formation de base- Prison des hommes de Mons | 3844 |
| Namur | DEFI | Formation de base/Orientation professionnelle | 010/090 | <i>Atelier pédagogique individualisé – Prison d'Andenne dans le cadre de l'Appel à projet prison 2021</i> | 2314 |

| | | | | | |
|-----------------------------------|------|--|----------|--|-------|
| Huy - Waremme | DEFI | Formation de base/Orientation professionnelle | 010/090 | Atelier pédagogique individualisé – Prison de Marneffe dans le cadre de l'Appel à projet prison 2021 | 1128 |
| Namur | DEFI | Formation de base/Orientation professionnelle | 010/090 | Atelier pédagogique individualisé – Prison de Namur dans le cadre de l'Appel à projet prison 2021 | 1095 |
| Luxembourg | DEFI | Orientation professionnelle | 090 | Atelier vers la réinsertion – Prison de Marche dans le cadre de l'Appel à projet prison 2021 | 1610 |
| Hainaut | DEFI | Orientation professionnelle | 090 | Atelier vers la réinsertion – Prison de Leuze en Hainaut dans le cadre de l'Appel à projet prison 2021 | 2640 |
| Hainaut | DEFI | Formation de base | 010/090 | Formation de base/Alphabétisation – Prison de Leuze en Hainaut dans le cadre de l'Appel à projet prison 2021 | 1592 |
| Luxembourg | DEFI | Formation de base | 010/090 | Formation de base – Prison de Marche dans le cadre de l'Appel à projet prison 2021 | 2136 |
| Brabant wallon | DEFI | Formation de base | 010 | Français langue étrangère – Prison de Nivelles dans le cadre de l'Appel à projet prison 2021 | 1500 |
| Brabant wallon | DEFI | Formation de base/formation professionnalisant e | 010 /090 | Formation en gestion de base – Prison d'lttre dans le cadre de l'Appel à projet prison 2021 | 4480 |
| Total des heures agréées : | | | | | 64831 |

Modifications demandées :

Complétez le tableau ci-dessous en indiquant les modifications demandées, dont les nouvelles filières, et en les surlignant en jaune par rapport au tableau précédent.

Si nécessaire, insérez de nouvelles lignes pour encoder toutes vos filières.

| Bassin(s) EFE | Cadre méthodologique | Catégorie(s) | Code(s) Cedefop | Intitulé filière | Nombre d'heures agréées |
|------------------|----------------------|-----------------------------|-----------------|--|-------------------------|
| Brabant wallon | DEFI | Formation de base | 010 | Formation de base – Prison d'lttre | 5240 |
| Huy-Waremme | DEFI | Formation de base | 010 | Formation de base – Prison de Huy | 1430 |
| Huy-Waremme | DEFI | Formation de base | 010 | Français langue étrangère – Prison de HUY | 1430 |
| Brabant wallon | DEFI | Formation de base | 010 | Formation de base – Prison de Nivelles | 6510 |
| Wallonie picarde | DEFI | Formation de base | 010 | Formation de base – Prison de Tournai | 5390 |
| Hainaut | DEFI | Formation de base | 010 | Formation de base – Prison de Leuze en Hainaut | 8540 |
| Namur | DEFI | Formation de base | 010 | Formation de base – Prison d'Andenne | 5485 |
| Namur | DEFI | Formation de base | 010 | Initiation informatique – Prison d'Andenne | 1540 |
| Namur | DEFI | Formation de base | 010 | Formation de base – Prison de Namur | 3990 |
| Huy - Waremme | DEFI | Formation de base | 010 | Formation de base – Prison de Marneffe | 3870 |
| Huy - Waremme | DEFI | Orientation professionnelle | 090 | Aide à la réinsertion -Prison de Marneffe | 2406 |

| | | | | | |
|-----------------------------------|------|---|----------|--|--------------|
| Hainaut centre | DEFI | Formation de base | 010 | Initiation informatique – Prison des femmes de Mons | 1400 |
| Hainaut centre | DEFI | Formation de base | 010 | Formation de base- Prison des hommes de Mons | 3290 |
| Namur | DEFI | Formation de base/Orientation professionnelle | 010/090 | Atelier pédagogique individualisé – Prison d’Andenne dans le cadre de l’Appel à projet prison 2021 | 2660 |
| Huy - Waremme | DEFI | Formation de base/Orientation professionnelle | 010/090 | Atelier pédagogique individualisé – Prison de Marneffe dans le cadre de l’Appel à projet prison 2021 | 980 |
| Namur | DEFI | Formation de base/Orientation professionnelle | 010/090 | Atelier pédagogique individualisé – Prison de Namur dans le cadre de l’Appel à projet prison 2021 | 1400 |
| Luxembourg | DEFI | Orientation professionnelle | 090 | Atelier vers la réinsertion – Prison de Marche dans le cadre de l’Appel à projet prison 2021 | 1344 |
| Hainaut | DEFI | Orientation professionnelle | 090 | Atelier vers la réinsertion – Prison de Leuze en Hainaut dans le cadre de l’Appel à projet prison 2021 | 1764 |
| Hainaut | DEFI | Formation de base | 010/090 | Formation de base/Alphabétisation – Prison de Leuze en Hainaut dans le cadre de l’Appel à projet prison 2021 | 3444 |
| Luxembourg | DEFI | Formation de base | 010/090 | Formation de base – Prison de Marche dans le cadre de l’Appel à projet prison 2021 | 2345 |
| Brabant wallon | DEFI | Formation de base | 010 | Français langue étrangère – Prison de Nivelles dans le cadre de l’Appel à projet prison 2021 | 1715 |
| Brabant wallon | DEFI | Formation de base/formation professionnalisante | 010 /090 | Formation en gestion de base – Prison d’Ittre dans le cadre de l’Appel à projet prison 2021 | 3850 |
| Total des heures agréées : | | | | | 70023 |

Décrivez ci-dessous les modifications demandées et leurs motivations (le contenu détaillé de chaque nouvelle filière sera développé dans les pages suivantes).

(40 lignes maximum) :

La demande de modifications porte essentiellement sur des ajustements d'heures agréées par filière mais aussi quelques changements au niveau du programme de certaines filières (voir formulaire C) ainsi que la possibilité de mettre en place une nouvelle filière (voir ci-dessous).

Actuellement, les filières développées dans les différents établissements pénitentiaires où nous intervenons répondent aux besoins de ce public en terme de formation de base. Le programme de ces filières propose aux détenus peu scolarisés (CEB pas de CEB et/ou pas les compétences) de renouer avec l'apprentissage, de compléter ou de préparer l'accès à une autre formation ou à une formation plus professionnelle ou qualifiante en prison ou à l'extérieur. Les différents cours proposés ont pour objectifs l'accès à la culture, une meilleure connaissance du monde et de la société, une réflexion sur les valeurs, une plus grande autonomie, une préparation à la réinsertion et vise le retour dans la société.

Les modifications en terme d'heures de formation ainsi qu'en terme de programme sont proposées dans nos filières afin d'être plus en phase avec la réalité du terrain.

Voici ci-dessous les différents éléments qui ont mené notre réflexion, motivent et expliquent ces changements :

- Certaines prisons sont des maisons de peine, c'est-à-dire que les détenus sont tous condamnés. D'autres sont à la fois des maisons de peine et des maisons d'arrêt, c'est-à-dire que la population carcérale de ces établissements est composée de détenus condamnés mais aussi de détenus, prévenus en attente de procès. Ces derniers ont donc plus de mal à s'inscrire dans un processus d'apprentissage, sont moins réguliers, les inscriptions et désinscriptions sont plus fréquentes.
Les prisons de Tournai, Namur et Huy, Mons et Nivelles sont dans ce cas. Il peut y être alors plus difficile d'y assurer le nombre d'heures agréées.
- La politique de l'administration pénitentiaire est différente d'une prison à l'autre selon plusieurs facteurs comme :
 - le choix ou non de donner la priorité au « travail » pénitentiaire plutôt qu'à la formation
 - l'aménagement ou non d'un temps partiel pédagogique
 - la différence de rémunération entre le « travail » pénitentiaire et les formations
 - l'infrastructure de la prison, le nombre de locaux aménagés et/ou disponibles pour des formations – Il existe une grande disparité notamment, en fonction des établissements
 - l'absence de mise en place d'un plan de détention individuel permettant une analyse et une réflexion en terme d'orientation pédagogique pour la construction d'un retour dans la société
 - la prise en compte ou non de la formation en cas de transferts de détenus
- Les caractéristiques de ce public telles que ; un vécu d'exclusion, un sentiment d'échecs répétitifs entraînant une perte de l'estime de soi, des problèmes d'assuétudes ou de santé, de très longues périodes d'inactivité influencent leur attitude et leur comportement face à la formation.
Enfin, nous ne pouvons pas ignorer les conditions liées à l'incarcération qui ralentissent considérablement l'engagement dans un programme d'apprentissage , l'autonomie, la responsabilisation ainsi que l'élaboration d'un projet d'insertion.
- La quantité de demandes de formation en liste d'attente

Ces différents éléments nous ont donc amené à augmenter ou diminuer le nombre d'heures de chacune de nos filières.

Description de la nouvelle filière

Complétez cette rubrique (pages 8 à 19) **pour chaque nouvelle filière** proposée à l'agrément en reproduisant le modèle si nécessaire.

Bassin(s) EFE compétent(s) :

HUY-WAREMME

Si plusieurs Bassins EFE (chambre Emploi-Formation) concernés, indiquez-les tous.

Cohérence et articulation avec le projet pédagogique du centre

Il s'agit ici de montrer en quoi et comment le choix de la filière permet de mieux rencontrer concrètement les objectifs visés par le projet pédagogique du centre.

(25 lignes maximum) :

L'ADEPPI a pour objectif de permettre à des détenus peu scolarisés (CEB, pas de CEB et/ou pas les compétences) d'accéder à la culture, à la formation en prison, à l'éducation à la citoyenneté et vise à l'adaptation à la vie en société. La formation proposée permettra aux stagiaires allophones d'apprendre le français pour pouvoir participer de manière active à tous les aspects de la vie en société. Cet apprentissage leur permettra aussi de, soit pouvoir compléter une formation professionnelle au sein de la prison, soit préparer l'entrée en formation professionnelle en prison ou après la libération, soit de pouvoir ensuite poursuivre par une formation générale d'un niveau plus élevé.

Les cours ont pour objectifs une meilleure connaissance du monde et de la société, une réflexion sur les valeurs et une plus grande autonomie.

Ils visent également l'épanouissement personnel, l'acquisition de capacités d'auto apprentissage, d'habitudes de travail, d'adaptation et d'attitudes d'ouverture, de communication vers le monde social et professionnel

Ce programme permet aussi de s'inscrire dans un projet dans la durée, de préparer activement les premières étapes vers la réinsertion socioprofessionnelle en passant par l'élaboration d'un programme de formation qui pourrait faire partie intégrante du plan de détention lorsque ce dernier sera mis en place comme le prévoit la loi.

Ce qui se traduit en compétences transversales : se connaître, prendre confiance en ses potentialités, renouer avec la réussite, se revaloriser, se prendre en charge, devenir plus autonome, gérer son étude et ses projets en utilisant les ressources appropriées pour recueillir et utiliser l'information ;

travailler en équipe, expérimenter les valeurs d'entraide et de solidarité, s'insérer au sein d'un groupe, gérer les relations avec d'autres stagiaires, avec les formateurs, dans des systèmes organisés ; écouter, exprimer son point de vue, argumenter, dialoguer, connaître et accepter les différences, faire preuve de tolérance ;prendre des initiatives, des responsabilités ;faire preuve de curiosité intellectuelle, s'ouvrir vers d'autres centres d'intérêt ;se structurer par l'acceptation d'un horaire de vie, de travail, de règles, par la signature d'une convention.

Enfin, réaménager ses attitudes et ses représentations mentales liées à la société de manière à ce qu'elles favorisent et l'insertion dans celle-ci.

Public visé par la filière

Si c'est pertinent pour votre filière, indiquez les éventuelles spécificités du public visé.

(10 lignes maximum) :

Cette filière répond aux besoins du public allophone de l'établissement. Aucun apprentissage de la langue française leur étant spécifiquement consacré ne leur est actuellement proposé.

En effet, l'obstacle de la langue est majeur pour les détenus en général ou voulant entrer en formation de base ou en formation professionnelle.

Il est donc essentiel d'offrir la possibilité à ce public de pouvoir construire un plan de formation allant de l'acquisition de l'outil de communication qu'est la langue à la formation de base et /ou la formation professionnelle.

Activités-clés et compétences

Par « compétence », on entend, pour chaque activité-clé, la capacité d'utiliser des savoirs, des aptitudes et des dispositions personnelles, sociales ou méthodologiques dans des situations de travail pour le développement professionnel ou personnel. La compétence est décrite par un verbe d'action observable et l'objet sur lequel porte l'action.

Exemple : filière : « commis de cuisine » / activité-clé : « participer au service » / compétence : « dresser selon un modèle »

Indiquez si vous vous référez partiellement ou complètement à un référentiel existant (SFMQ, Interfédé, ...).

(30 lignes maximum) :

Français, les activités-clés et compétences sont :

- 1) Comprendre (lire et écouter), qui reprend les compétences suivantes :
 - Ecouter : compréhension à l'audition, orienter son écoute, dégager le sens du message, respecter le temps de parole...
 - Lire : déchiffrer les lettres, les sons, les mots, les phrases ; compréhension à la lecture donner du sens, utiliser la phonétique adéquate, être attentif au document dans son ensemble...

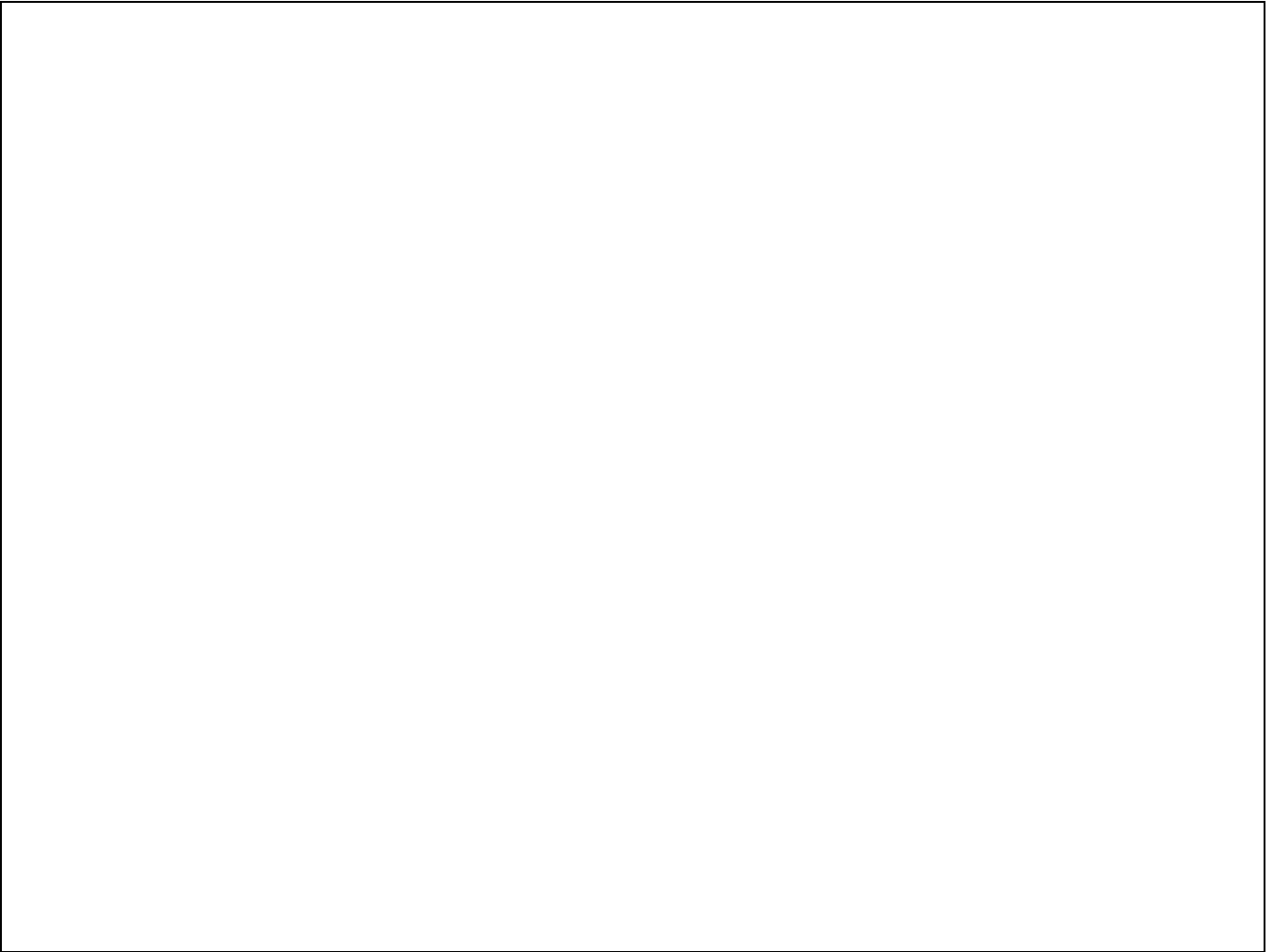
- 2) Parler qui reprend les compétences :
 - Reproduire les sons, les mots ; les expressions, les phrases en utilisant la phonétique et la syntaxe adéquate
 - S'exprimer oralement élaborer des contenus, pratiquer l'écoute active, oser s'exprimer, maîtriser sa voix, partager le temps de parole ...
 - Prendre part à une conversation

- 3) Ecrire
 - Recopier des lettres, des sons, des mots, des phrases ou de courtes expression, compléter des exercices fonctionnels, retranscrire des lettres, des sons, des phrases, un texte court entendu, soigner son écriture, orienter son écrit en fonction de la situation de communication, présenter un écrit, classer, associer des informations...
 - Produire un écrit

Les compétences transversales sont travaillées lors de tous les apprentissages.

- Apprendre à apprendre
- Se connaître et prendre soin de soi
- Communiquer, écouter
- Construire les apprentissages en commun
- Exercer son jugement critique
- Exercer et développer sa pensée créatrice

Référentiel utilisé : « formations de base » créé par CAIPS



Aptitudes

Par « aptitude », on entend la capacité d'appliquer un savoir et d'utiliser un savoir-faire pour réaliser des tâches et résoudre des problèmes. Ces savoir-faire sont de 3 types :

- les savoir-faire pratiques lorsqu'ils relèvent de la dextérité, de l'utilisation de méthode, d'outils, de machine ;
- les savoir-faire cognitifs lorsqu'il s'agit de l'utilisation de la pensée logique, intuitive ou créative ;
- les savoir-faire comportementaux en situation professionnelle qui sont de trois ordres: organisationnel (lorsque la personne se situe par rapport à la qualité de son travail), social/relationnel (lorsque la personne se situe par rapport à autrui et établit des relations), psychoaffectif (lorsque la personne se situe par rapport à elle-même et à ses propres limites).

Indiquez si vous vous référez partiellement ou complètement à un référentiel existant (SFMQ, Interfédé, ...).

(30 lignes maximum) :

Aptitude : Écouter – compréhension à l'audition : Savoir-faire cognitifs et comportementaux

- Orienter son écoute en tenant compte de la situation de communication
- Saisir le rythme du message en tenant compte de l'intention poursuivie
- Dégager l'organisation générale du message entendu, dégager le sens général du message
- Avoir envie d'écouter et participer à différentes activités où l'écoute est sollicitée
- Adopter un comportement facilitant l'écoute : concentration, posture, respecter le temps de parole des autres

Aptitude : Lire – compréhension à la lecture : Savoir-faire cognitifs et comportementaux

- Relier les informations à ce dont on dispose dans sa mémoire pour donner du sens et vérifier la cohérence du message
- Orienter sa lecture en tenant compte de la situation de la communication : se donner une intention de lecture : imaginer, s'informer, agir ou mémoriser
- Choisir son support de lecture, utiliser la phonétique adéquate
- Adopter un comportement facilitant la lecture : concentration, posture, patience
- Être attentif au document dans son ensemble

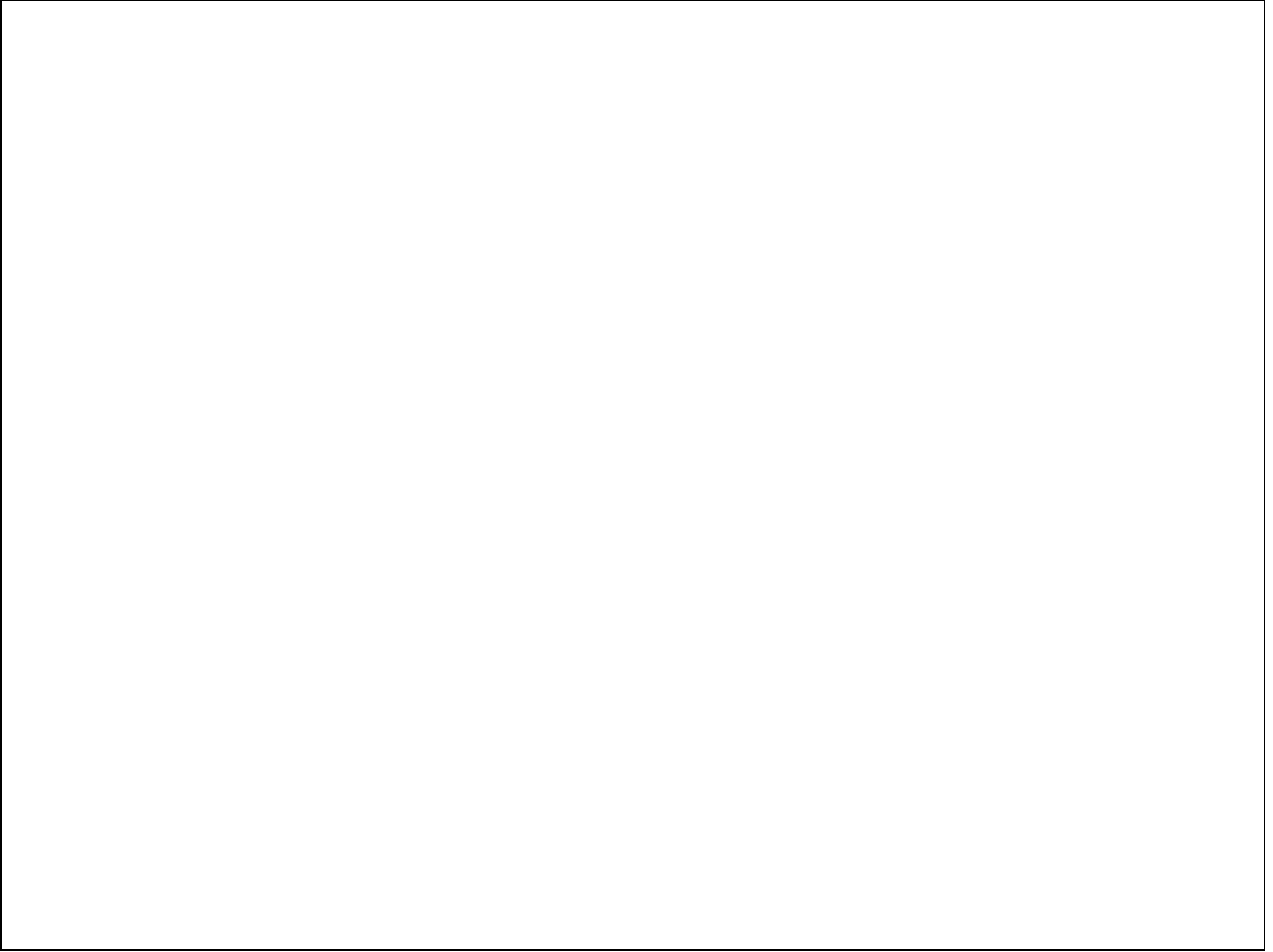
Aptitude : Parler – s'exprimer oralement- prendre part à une conversation : Savoir-faire cognitifs et comportementaux

- Elaborer des contenus en utilisant un vocabulaire de base et en construisant des phrases simples
- Associer les unités lexicales et grammaticales au sein des phrases, utiliser la phonétique adéquate
- Adapter son niveau de langage en tenant compte de la situation de communication, pratiquer l'écoute active
- Gérer son stress, maîtriser sa voix
- Avoir envie de s'exprimer, oser s'exprimer, avoir envie d'entrer en communication, Partager le temps de parole
- Être attentif à la dimension non-verbale de la communication

Aptitude : Ecrire – retranscrire des mots ou de courtes expressions, produire un écrit : savoir-faire cognitifs et comportementaux

- Compléter des exercices fonctionnels, orienter et organiser son écrit en fonction de la situation de communication
- Mobiliser ses connaissances et savoirs faire pour élaborer des contenus, retranscrire un texte entendu
- Adopter un comportement facilitant l'écriture: concentration, posture, attention
- Prendre soin de son écriture, prendre soin de la présentation de l'écrit

Référentiel utilisé : « formations de base » créé par CAIPS



Savoirs

Par « savoir », on entend un ensemble de connaissances relatives à des principes, des théories et des pratiques liés à un domaine de travail ou d'étude.

Indiquez si vous vous référez partiellement ou complètement à un référentiel existant (SFMQ, Interfédé, ...).

(30 lignes maximum) :

Compétence : Ecouter – compréhension à l'audition

- Les sources de documentation pour comprendre le sens d'un nouveau mot ou expression (dictionnaire, Internet)
- Les différents niveaux de registre de langage

Compétence : Lire – compréhension à la lecture

Les lettres et les sons, le lexique, la syntaxe d'une phrase simple, les sources de documentation pour comprendre le sens d'un nouveau mot ou expression (dictionnaire, Internet)

- Les différents niveaux de registre de langage
- Le mécanisme de la lecture

Compétence : Parler - s'exprimer oralement-prendre part à une conversation

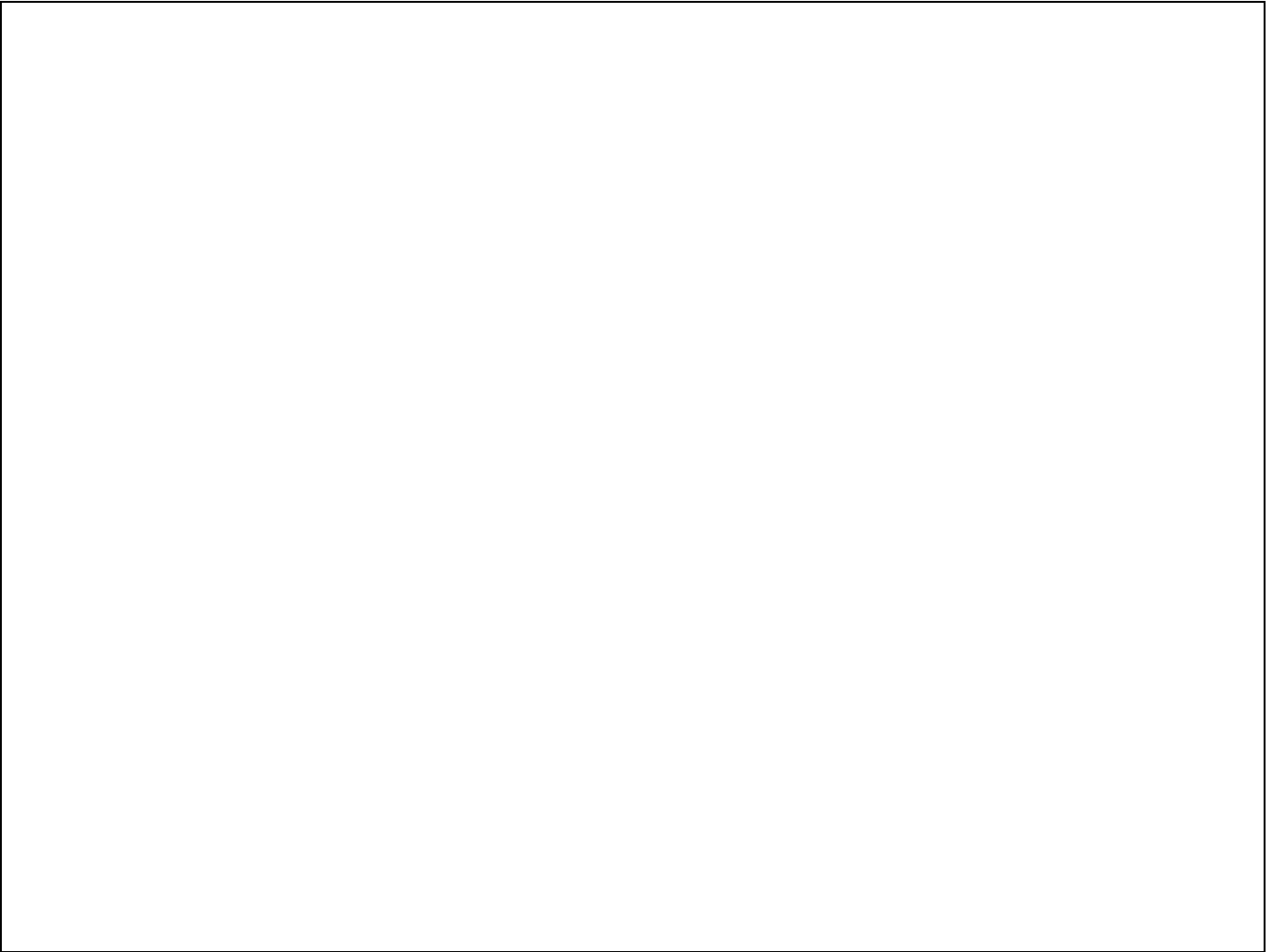
- Un nombre de mots et d'expression
- La construction d'une phrase
- Les champs lexicaux spécifiques
- Les règles de grammaire et de conjugaison
- Les connecteurs logique et chronologique

Compétence : Ecrire - Retranscrire des mots ou de courtes expressions – Produire un écrit

- Le tracé des lettres en cursive et le tracé des chiffres
- L'orthographe des mots
- Les différents types de texte
- Les règles de l'argumentation pour produire un écrit
- Les règles d'orthographe, de grammaire et de conjugaison, les règles de ponctuation
- La mise en page et l'organisation d'un document
- Les différents registres de langage
- Les sources de documentations

Utiliser les techniques de la mémorisation pour l'acquisition de tous ces savoirs.

Référentiel de CAIPS pour les formations de base.



Types d'entrées et nombre de places

Entrées permanentes

(cochez la case si pertinent)

Nombre maximal de places de formation simultanées pour les entrées permanentes :

Entrées par session

(cochez la case si pertinent)

Répartition des heures du programme de formation

Il s'agit de donner une répartition théorique, le programme pouvant être adapté en fonction des spécificités des stagiaires.

| Répartition du programme | | Nombre d'heures par stagiaire | Nombre d'heures maximal ou minimal prévus par la réglementation |
|--|--|-------------------------------|---|
| Formation théorique (générale ou technique) | dans votre organisme | 210 | / |
| | dispensées par un organisme partenaire | | / |
| Formation pratique | dans votre organisme | | / |
| | dispensées par un organisme partenaire | | / |
| Stages en entreprise (sauf dérogation, la durée maximale des stages ne peut excéder 50% de la durée totale du programme. Le stagiaire doit avoir effectué une formation minimale de 150 heures au sein du centre avant d'accéder à un stage) | Stages d'acculturation | | Maximum 90 heures par stage |
| | Stages de formation professionnelle | | Maximum 520 heures par stage, sauf dérogation |
| Accompagnement social | dans votre organisme | 7 | |
| | dispensées par un organisme partenaire | 10 | |
| Total par stagiaire : | | 227 | Maximum 2.100 heures |

Nombre d'heures total proposé à l'agrément pour cette filière :

Encadrement

Nombre total de personnel d'encadrement prévu pour la filière :

en ETP

Par personnel d'encadrement, il faut entendre les formateurs et les travailleurs en charge du suivi pédagogique ou de l'accompagnement social, qu'il s'agisse de personnel interne ou externe.

Taux théorique d'encadrement :

Par taux d'encadrement, il faut entendre le quotient résultant de la division du nombre d'heures d'encadrement, sachant qu'1 ETP équivaut à 1.672 heures, par le nombre d'heures de formation.

Présentation du programme de la filière

Formation théorique (générale ou technique) dispensée au sein de votre organisme

(20 lignes maximum) :

Mise en œuvre :

- Séances collectives d'information (organisation générale, présentation des cours, signature des documents : convention tripartite, règlement, F70bis, ...), d'orientation (test, motivation) et d'inscription.
- Séances de cours collectifs.
- Evaluation participative intermédiaire (matières, motivations, difficultés, réussites, dynamique de groupe, organisation), évaluation finale

Méthodes

Cours collectifs et accompagnement individualisé
Construction de savoirs par des méthodes déductives
Méthodes interactives et créatives, privilégiant le partage des savoirs entre pairs
Mise en situation dans la vie quotidienne, situations concrètes

Formation théorique (générale ou technique) dispensée par un organisme partenaire

(20 lignes maximum) :

Formation pratique dispensée au sein de votre organisme

(20 lignes maximum) :

Formation pratique dispensée par un organisme partenaire

(20 lignes maximum) :

Stages d'acculturation

(20 lignes maximum) :

Stages de formation professionnelle

La durée du stage de formation professionnelle est limitée à 520 heures, sauf si un dépassement de cette durée est imposé par une autre base légale. En cas de dépassement imposé, outre la description générale des stages de formation professionnelle organisés au programme, veuillez mentionner explicitement dans le cadre ci-dessous la base légale de référence et en expliquer les conséquences.

(20 lignes maximum) :

Accompagnement social dans votre organisme

Dans votre description, veuillez faire la distinction entre accompagnement individuel et en groupe.

(20 lignes maximum) :

Pas d'accompagnement social spécifique organisé par nos formateurs. La spécificité de notre public entraîne un suivi par les services sociaux des prisons et les services d'aide aux détenus.

Notre action se définit plutôt comme un accompagnement psychopédagogique

- Éventuelle réorientation, tests pédagogiques.
- Relais vers d'autres services sociaux
- Suivi du PIF
- Évaluations du déroulement de la formation
- Évaluation du projet post formation

Accompagnement social dispensé par un organisme partenaire

Dans votre description, veuillez faire la distinction entre accompagnement individuel et en groupe.

(20 lignes maximum) :

Une convention de partenariat avec le Service d'Aide aux détenus (Aide et Reclassement) permettra aux stagiaires de cette filière de bénéficier d'un accompagnement social individuel.

Cet accompagnement permettra de :

- Établir un diagnostic de la situation sociale du stagiaire
- Proposer un espace d'écoute, de soutien et d'information
- Travailler sur la motivation et l'autonomie
- Construire un projet personnel de gestion du temps de détention
- Régulariser la situation administrative
- Travailler sur les compétences sociales et la responsabilisation
- Elaborer un plan de détention en vue de préparer activement le plan de reclassement
- Effectuer des démarches de manière plus concrète et au travers des différentes mesures de libération
- Consolider et finaliser le plan de reclassement en vue de la présentation de celui-ci devant les instances compétentes (Tribunal d'application des peines)
- Accompagner la transition vers la réinsertion ou insertion socioprofessionnelle

Partenariats mis en œuvre pour la filière

Cet item ne concerne que les partenariats déjà établis ou qui, à tout le moins, seront opérationnels dès un éventuel agrément de la filière. Ajoutez des lignes dans le tableau si nécessaire.

| Partenaires Personnes morales | | | |
|--|--|-------------------------------------|--|
| N° BCE | Nom du partenaire | Convention Oui / Non | Objet clair et précis du partenariat |
| | Administration pénitentiaire – Prison de Huy | Non | Mise à disposition des locaux de cours et d'une partie du matériel didactique. |
| 0236363165 | Forem de Huy | Oui | Contrat F70 bis pour les stagiaires en ordre administratif. |
| 0419162932 | Service d'Aide aux détenus de Huy | Oui | Suivi psychosocial individuel des stagiaires |
| | | | |
| | | | |
| Partenaires Personnes physiques | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |

Si une convention existe, celle-ci ne doit pas figurer en annexe, mais devra être tenue à disposition de l'Inspection dans le cadre de ses futurs contrôles.

Remarques éventuelles sur les ressources humaines, matérielles et financières

Indiquez toute information complémentaire pertinente (qualification des formateurs, nouveaux locaux, matériel spécifique utilisé, etc.)

(25 lignes maximum) :

Nos formateurs doivent avoir une formation pédagogique centrée sur le FLE et des compétences et/ou une expérience dans l'animation de groupe. Une expérience dans l'orientation et la connaissance du milieu de l'insertion est un plus.

Profil du formateur :

Grande faculté d'adaptation

Ecoute, empathie

Ouverture d'esprit

Adaptation

Compréhension

Connaissance de l'outil informatique

Gestion de groupe, capacité de maintenir la motivation du groupe

Mesures d'encadrements :

L'Adeppi donne des formations en milieu carcéral depuis plus de 40 ans. Les nouveaux formateurs peuvent compter sur l'aide et l'expertise des anciens et chaque formateur est écolé avant sa mise en fonction.

Nous organisons régulièrement des réunions d'équipe par prison, des échanges pédagogiques, des séances d'intervisions avec des intervenants extérieurs. A tout moment, chaque formateur peut interpeller, questionner... son référent prison ou tout autre collègue.

Tous nos formateurs peuvent bénéficier de formations extérieures : formations continuées (pédagogiques, philosophique, sociopédagogique...)

Matériel spécifique :

Une bibliothèque pédagogique est disponible dans la classe comprenant des dictionnaires, des Bescherelle, des manuels scolaires, des atlas, une mappemonde, des encyclopédies, des jeux, des romans (lecture facile), des BD, de la poésie, des journaux, des reportages télévisés...

Section 5 : Annexes à joindre

Cette section ne concerne que les opérateurs introduisant une demande de nouvelle filière et qui ont dès lors complété la section 4.

Ne joignez aucune annexe qui ne soit pas prévue dans la liste ci-dessous.

L'Administration vous recontactera si elle souhaite des informations complémentaires.

Cochez ci-dessous la case correspondant aux annexes que vous joignez et indiquez le nombre total de celles-ci en fin de cadre.

| Nouvelle filière | |
|------------------|---|
| X | Pour chaque filière, le modèle de contrat pédagogique |
| X | Pour chaque filière, le programme individuel de formation |
| | Pour chaque filière concernée, le modèle de contrat individuel de stage |
| | Pour chaque filière concernée, l'éventuelle base légale attestant de l'obligation de l'allongement de la durée des stages au-delà de 520 heures |
| | Pour tous les nouveaux locaux utilisés, la copie du rapport d'inspection incendie, en cours de validité et attestant de la conformité des locaux |
| | Un document attestant de l'avancement des travaux lorsqu'un rapport du service incendie recommande des aménagements |
| | Tout document délivré par un organisme agréé pour le matériel présentant des risques éventuels pour les utilisateurs |
| | Les preuves nécessaires à la vérification du respect des obligations imposées par le secteur d'activité concerné et par les autres réglementations applicables aux filières (exemples : attestation de l'AFSCA ou agrément ONE) |

Nombre total d'annexes jointes :

Section 6 : Déclaration sur l'honneur et signature

Je soussigné,

Nom :

Prénom :

légalement autorisé à engager le CISP suivant :

et agissant en qualité de :

déclare sur l'honneur que les renseignements mentionnés dans le formulaire B de demande de renouvellement d'agrément sont exacts et complets.

Fait à :

Date :

| | | | | | | | | | |
|--|--|---|--|--|---|---|---|---|--|
| | | / | | | / | 2 | 0 | 2 | |
|--|--|---|--|--|---|---|---|---|--|

Mention manuscrite « *Lu et approuvé* » :

Signature :